



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Roumanie

Question écrite n° 5961

Texte de la question

Mme Geneviève Perrin-Gaillard appelle l'attention de M. le ministre délégué à la coopération et à la francophonie sur la menace qui pèse sur la francophonie en Roumanie. Force est de constater la présence de lecteurs anglais dans la plupart des lycées roumains, envoyés par l'Amérique et l'Angleterre, et l'absence quasi totale de lecteurs français. Et quand ceux-ci sont présents, ils manquent déplorablement de moyens. En effet, on assiste actuellement à un abandon de la francophonie. Alors que les Roumains sont des francophiles convaincus et très fiers de leur appartenance à la francophonie mondiale, ils attendent un passage aux actes favorisant l'extension du français en Roumanie. Le budget alloué à la francophonie en Roumanie ne cesse de baisser, ce dont profitent les Anglais et les Américains pour imposer leur langue, leur culture. C'est pourquoi elle lui demande que cette tendance soit corrigée afin qu'une vraie politique de défense de la francophonie en Roumanie soit enfin mise en place dans un pays qui réclame notre aide face à l'envahissement de l'anglais.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a appelé l'attention du ministre délégué à la coopération et à la francophonie sur la situation de la francophonie en Roumanie. La baisse constatée depuis le début des années 90 du nombre d'élèves apprenant le français dans ce pays s'explique par la forte attraction exercée par l'anglais, tendance favorisée par les médias. Cependant, depuis octobre 1999, une réforme du système éducatif a été mise en place en Roumanie. Les critères de l'Union européenne et les recommandations du Conseil de l'Europe ont été pris en compte notamment en matière d'enseignement des langues vivantes et de formation continue. Ainsi, l'apprentissage d'une deuxième langue étrangère est devenu obligatoire dès la première année de collège (l'apprentissage de la première langue vivante commence en troisième année de primaire). Le français reste la première langue étrangère enseignée et 47 % des élèves apprennent notre langue, soit deux millions d'élèves, tandis que cinquante trois lycées à section bilingue accueillent quatre mille sept cents élèves. Néanmoins, conscientes de la croissance de la place de l'anglais en Roumanie, les autorités françaises sont soucieuses de maintenir la place privilégiée que notre langue occupe dans ce pays. C'est ainsi que pour préserver les acquis de la francophonie, notre ambassade à Bucarest s'attache à développer des actions de proximité visant à donner une image moderne et valorisante de notre langue. Elle apporte un soutien aux départements de français des universités roumaines qui ont en charge la formation initiale des futurs professeurs de français (onze lecteurs sont en poste dans les départements d'études françaises et les filières francophones et constituent autant de relais locaux) ainsi qu'au réseau des lycées bilingues. Pour répondre à la demande d'appui formulée par le secrétaire d'Etat roumain en charge de l'enseignement scolaire, un projet de rénovation de l'enseignement bilingue a été préparé par l'ambassade de France et sera présenté en 2003. Dix lycées pilotes seront impliqués dans ce projet visant à moderniser les contenus de l'enseignement bilingue et à pallier le manque de ressources humaines. Ce projet constitue l'un des leviers essentiels pour préparer une nouvelle génération de francophones. S'agissant de moyens financiers, l'enveloppe allouée à la coopération en Roumanie est la première des pays d'Europe centrale et orientale. Le réseau culturel français y est particulièrement étoffé : outre l'Institut français de Bucarest, nous disposons de trois centres culturels et de

coopération linguistique en province (Timisoara, Cluj et Iasi) et nous soutenons les cinq Alliances françaises ouvertes à Brasov, Constanta, Craiova, Ploesti et Pitesti. Le lycée français de Bucarest Anna de Noailles (quatre cent vingt élèves) complète ce dispositif mobilisé pour la promotion de notre langue et de notre culture. Par ailleurs, la perspective de l'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne nous donne une occasion supplémentaire de promotion de la francophonie et de la diversité culturelle. Le Plan pluriannuel d'action pour le français en préparation de l'élargissement de l'Union européenne signé à Paris en janvier 2002, en marge de la Conférence ministérielle de la francophonie, prévoit un certain nombre d'actions dont l'objectif est de faire du français une langue pivot des institutions de l'Union européenne élargie (formation en français des diplomates et fonctionnaires des pays candidats à l'adhésion et des fonctionnaires des institutions européennes ; formation des interprètes et traducteurs francophones des pays candidats à l'adhésion ; recours aux technologies de l'information et de la communication pour favoriser l'usage du français comme langue de travail des institutions européennes ; campagne de promotion de l'image du français, langue de la modernité et des relations internationales). En complément de notre action bilatérale, les acteurs de la francophonie sont également très présents en Roumanie. L'Agence universitaire de la francophonie (AUF) a ouvert en 1994 à Bucarest un bureau régional pour l'Europe centrale et orientale dont l'une des missions est de structurer le réseau des filières universitaires francophones et de dynamiser celui des départements d'études françaises de la région en participant à la réflexion sur les débouchés qu'ils peuvent offrir. Dans ce but, ce bureau a créé une quinzaine de centres d'accès à l'information permettant de se connecter aux banques de données d'information scientifique et technique en français, notamment celle du CNRS. De son côté, l'Agence intergouvernementale de la francophonie (AIT) qui était peu présente en Roumanie jusqu'à une période récente, occupe désormais une place importante et finance le programme VIFAX d'enseignement à distance du français à partir des journaux télévisés de TV 5, opération prioritaire pour la diffusion du français dans ce pays.

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Gaillard](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5961

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération et francophonie

Ministère attributaire : coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 novembre 2002, page 3932

Réponse publiée le : 17 février 2003, page 1216